

.K.W.

Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu.-

Kibungu, le 25 mars 1958.-

OBJET:

N\* 975/P.E.2/04/VE.-

Demande d'indemnité  
machine à écrire.-  
-----

Copie pour information à Monsieur le  
Résident du Ruanda à KIGALI.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, L.R.

KIBUNGO



3074

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi.

à

U S U M B U R A.-

S/couvert de Monsieur le Résident du  
Ruanda à KIGALI.-

S/couvert de Monsieur l'Administrateur  
de Territoire à KIBUNGU.-

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que je possède une machine à écrire  
personnelle marque: Olivetti pour laquelle,  
conformément à la circulaire N\* 12/42 du 31 juillet  
1955, j'introduis une demande d'indemnité.-

Cette machine me servira pour les besoins  
du service territorial dont je fais partie.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, Louis R.-

*Van Espen*

.K.W.

Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu.-

Kibungu, le 25 mars 1958.-

====.

OBJET:

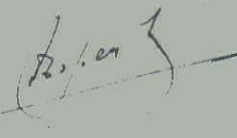
Demande d'indemnité  
machine à écrire.-

*Finis  
2707/21-254*

N\* 975/P.E.2/04/VE.-

Copie pour information à Monsieur le  
Résident du Ruanda à KIGALI.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, L.R.



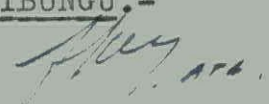
A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi.

à

U S U M B U R A.-

S/couvert de Monsieur le Résident du  
Ruanda à KIGALI.-

S/couvert de Monsieur l'Administrateur  
de Territoire à KIBUNGU.-



Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que je possède une machine à écrire  
personnelle marque: Olivetti pour laquelle,  
conformément à la circulaire N\* 12/42 du 31 juillet  
1955, j'introduis une demande d'indemnité.-

Cette machine me servira pour les besoins  
du service territorial dont je fais partie.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, Louis R.-

.K.W.

Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu.-

==.==.==.

Kibungu, le 25 mars 1958.-

OBJET:

N\* 975/P.E.2/04/VE.-

Demande d'indemnité  
machine à écrire.-  
-----

Copie pour information à Monsieur le  
Résident du Ruanda à KIGALI.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, L.R.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi.

à

U S U M B U R A.-

S/couvert de Monsieur le Résident du  
Ruanda à KIGALI.-

S/couvert de Monsieur l'Administrateur  
de Territoire à KIBUNGU.-

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que je possède une machine à écrire  
personnelle marque: Olivetti pour laquelle,  
conformément à la circulaire N\* 12/42 du 31 juillet  
1955, j'introduits une demande d'indemnité.-

Cette machine me servira pour les besoins  
du service territorial dont je fais partie.-

L'Agent Territorial,  
VAN ESPEN, Louis R.-

R/J.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali, le 3 avril 1958.-  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(N° 2062/Fin.5.

RESIDENCE DU RUANDA  
-----

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de et à

KIBUNGU.-

Indemnité  
machine à écrire.-  
-----

HVE

1164	PE 2	04	VE
8	4	58.	

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous retourner la demande d'indemnité de machine à écrire introduite par Monsieur Van Espen en vous demandant de vouloir bien indiquer si l'intéressé remplit les conditions d'octroi exigées par la circulaire 12/42 du 31-7-55.-

Le Résident du Ruanda, a.i.  
A. PREUD'HOMME,



Commissaire de District.-

Résidence de Ruanda  
Territoire de Kibungu.

Kibungu, 2 mai 1958.

N° /P.T.2/04/VE.-

OBJET:

Demande d'indemnité  
machine à écrire.

Copie pour information à monsieur le  
Résident du Ruanda à KIGALI.-  
L'agent territorial,  
VAN ESPEEN, L.E.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi.

A

USUMBURA.-

S/couvert de Monsieur le Résident du  
Ruanda à KIGALI.-

S/couvert de Monsieur l'administrateur  
de Territoire à KIBUNGU.-

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que je possède une machine à écrire personnelle  
marque: OLIVETTI (lettre 22) pour laquelle conformé-  
ment à la circulaire N° 12/42 du 31 juillet 1955  
je désire introduire une demande d'indemnité.

Vu que cette machine est en bon état de  
fonctionnement,

Vu que <sup>je</sup> remplis des fonctions itinérantes  
et sédentaires, et qu'aucune machine portative du  
service peut être mise à ma disposition pour la durée  
de mon voyage, et vu que le devoir de ma charge  
m'oblige à effectuer en route, des travaux dactylo-  
graphiques dont l'importance et l'urgence ne permettent  
pas d'en différer l'exécution jusqu'à mon retour.

Vérifié l'état de la machine  
et trouvé bon.  
L'Administrateur de Territoire  
PETIT J.

L'Agent Territorial,

VAN ESPEEN L.E.